

SECTION EUROPÉENNE D'ESPAGNOL

Lycée Arthur Rimbaud– Istres



Qu'est-ce qu'une section européenne ?

Les élèves des sections européennes suivent un enseignement particulier, appelé "enseignement spécifique" ou DNL (Discipline Non-Linguistique), pour lesquels ils sont regroupés en dehors de leurs classes habituelles.

Les sections européennes proposent un enseignement spécifique fondé sur les axes suivants :

- ▣ l'apprentissage renforcé d'une langue vivante étrangère,
- ▣ l'enseignement en langue étrangère d'une discipline non linguistique (EPS),
- ▣ la connaissance approfondie de la culture du pays.

La section européenne d'Espagnol au Lycée Arthur Rimbaud

La section européenne d'Espagnol sera ouverte au lycée à partir de la rentrée 2019, pour les secondes.

▣ 1H par semaine qui vient s'ajouter à l'horaire habituel de LVB réalisée par le professeur de langue de la section.

▣ 1H de DNL-EPS effectuée par le professeur d'EPS habilité à dispenser cet enseignement (Certification Complémentaire DNL EPS-ESPAGNOL) qui vient s'ajouter à l'horaire habituel d'EPS (2H)

Cet enseignement permet aux élèves :

- une façon originale d'aborder la langue espagnol
- d'améliorer ses compétences en compréhension et en expression (écrite et orale).
- Des connaissances culturelles approfondies en s'ouvrant sur la culture de l'Espagne et de l'Amérique Latine.
- d'acquérir du vocabulaire et une aisance au service de la communication.

L'équipe pédagogique appuie son enseignement sur des

▣ des actions variées : en lien direct avec le pays (échange linguistique, sorties, ...) / dans le cadre de la DNL (projet sportif, sorties , ...)

▣ des supports variés : documents authentiques, vidéos, exposés, conférences, expositions, musées...

Quel est l'intérêt de la section européenne d'Espagnol ?

▣ Au lycée :

- Répondre au désir d'une éducation à la citoyenneté européenne.
- faire preuve d'une ouverture d'esprit ayant pour objectif de s'intéresser et de mieux connaître l'autre.
- Apprendre à travailler en équipe en mutualisant les compétences de chacun.
- Une mention « Section Européenne d'espagnol –EPS » sur le diplôme du baccalauréat.

▣ Après le BAC

- Un atout pour des études post-bac et des programmes d'échange universitaire (Erasmus, Leonardo Da Vinci) en Espagne ou Amérique Latine.
- Des perspectives vers l'enseignement supérieur.
- Un avantage pour une vie professionnelle future (proximité avec l'Espagne).

Comment s'inscrire en section européenne au lycée A.Rimbaud ?

Pour s'inscrire en Section Européenne, il faut constituer un dossier composé :

1. D'une lettre de motivation manuscrite de l'élève.
2. formulaire à remplir avec les avis du professeur d'espagnol, du professeur d'EPS et du professeur principal.

Lycée Arthur Rimbaud
All Echoppes, 13800 Istres
Tél : 0442411096

www.lyc-rimbaud.ac-aix-marseille.fr